

LETTRE OUVERTE AUX ORGANISATIONS PATRONALES MEDEF, CGPME, UPA, FNSEA

Paris, le 17 décembre 2009

Madame, Messieurs,

Comme vous le savez, 6000 travailleurs et travailleuses « sans papiers », salarié(e)s de plus de 2000 entreprises établies dans une quarantaine de départements, sont en grève depuis le 12 octobre 2009.

Ces salarié(e)s sans droits, qui subissent dans bien des cas des conditions de travail particulièrement pénibles et des conditions salariales dégradées exigent avec cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FSU, UNSA, Union syndicale Solidaires) et six associations (Ligue des Droits de l'Homme, Cimade, Réseau Education Sans Frontières, Autremonde, Femmes Egalité, Droits Devant !!), de la part du gouvernement, une circulaire de régularisation administrative avec des critères clairs, harmonisés garantissant une égalité de traitement entre tous les salariés, quels que soient leur entreprise et leur département.

Cette revendication reçoit de la part de la population de notre pays un large soutien. Effectivement, qui peut accepter qu'un ou des collègues de travail puissent être maintenus dans une situation privative des droits reconnus pour les autres salariés ?

Le 24 novembre 2009, après quatre réunions entre le Ministère de l'Immigration et les organisations syndicales signataires de cette lettre, ce Ministère a publié unilatéralement une circulaire. Ce texte, s'il comporte quelques avancées, reste bien en deçà de ce qui est nécessaire pour régler une situation sociale et économique pourtant incontournable.

Indépendamment de notre demande de poursuite des discussions avec les Ministères du Travail et de l'Immigration sur le sujet, vous savez que vos adhérents et plus largement tous les employeurs concernés sont tenus, pour ouvrir le processus de régularisation des salariés, de remplir un certain nombre de documents administratifs, notamment les « Cerfas » qui valent contrat de travail.

Par cette lettre ouverte, nous vous incitons vivement à répondre favorablement à toutes les demandes qui vous seront présentées dans ce sens par nos organisations syndicales et les salariés eux-mêmes dans les entreprises concernées et notamment dans toutes celles comprises dans le mouvement de grève en cours.

Nous vous demandons donc d'ores et déjà de tout faire pour que vos adhérents remplissent leurs obligations quant à l'écriture des documents administratifs adéquats.

Dans cette attente, veuillez agréer Madame, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la CGT, Bernard THIBAUT, Secrétaire général

Pour la CFDT, Jean Louis Malys, Secrétaire national

Pour la FSU, Gérard ASCHIERI, Secrétaire général

Pour l'UNSA, Jean GROSSET, Secrétaire général adjoint

Pour l'Union syndicale Solidaires, Annick COUPE, Secrétaire générale

Pour la Ligue des Droits de l'Homme, Jean-Pierre DUBOIS, Président

Pour la Cimade, Patrick PEUGEOT, Président de la Cimade

Pour Autremonde, Jérôme MUSSEAU, Président

Pour Femmes Egalité, Ana AZARIA, Présidente

Pour le Réseau Education Sans Frontières, Clotilde MAILLARD

Pour Droits Devant !!, Jean-Claude AMARA, Porte-parole